



Quimper, le 21 juin 2016

CAP AVANCEMENTS/PROMOTIONS 2016 : QUEL REUZ !

Après plusieurs réunions de travail et de concertation entre vos représentants des personnels et l'administration,

UN NOUVEAU COUP BAS !

Le 10 juin, lors d'une réunion relative aux avancements et promotions, avec la DRH mais sans conseillers départementaux malgré notre demande, nous avons exigé des réponses sur les différentes règles. Le Directeur Général, en l'absence du Vice-Président en charge du personnel, s'est engagé sur des propositions qui nous paraissaient acceptables (ex : 100 % des reçus aux examens bénéficient de l'avancement hors ratios, règle appliquée depuis 2007, mise en place des ratios).

Conformément aux engagements du Directeur Général, les représentants des personnels ont reçu des tableaux modifiés qui « annulent et remplacent » les anciens.

En préalable à la CAP du 28 juin 2016, le Vice-Président en charge du personnel a souhaité rencontrer le 21 juin les représentants syndicaux.

SIDERATION !!!

A une semaine de la CAP, le Vice-Président nous annonce qu'il remet en cause les engagements du Directeur Général « qui n'engagent que lui » ; décision qui pénalise l'ensemble des agents (report aux calendes grecques de la CAP, un certain nombre d'agents non promus ...)

Un pas en avant, deux pas en arrière ! « Tout commence en Finistère » ? ... sauf l'avancement des agents !

Avant le 28, aurons-nous une 4^{ème} réunion avec de nouveaux interlocuteurs ?

Nous exigeons que les engagements pris par le Directeur Général des Services, lors de la concertation du 10 juin soient respectés !